



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations – Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف - سويسرا

Vérifier au prononcé

Dialogue interactif avec les Experts Indépendants sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable et l'impact de la dette extérieure

25ème session

Intervention de Mme Ayan Youssef pour la Mission Permanente de la République de Djibouti.

M. Le président,

ma délégation se félicite des rapports instructifs soumis par les Experts Indépendants MM. Knox et Lamina.

Concernant l'expert indépendant sur un environnement sain, ma délégation salue le focus de la deuxième année de son mandat sur l'établissement d'une systématique des obligations liant nos états respectifs dans la promotion d'un environnement sain.

Un tel travail facilitera la diffusion d'une culture de bonnes pratiques et de prise en compte de l'environnement dans les Droits de l'Homme, ce qui se révèle opportun vis-à-vis de la réflexion en cours sur l'agenda post-2015.

Nous sommes convaincus tout comme l'expert indépendant qu'intégrer la société civile est indispensable. Les populations vulnérables dépendants à des activités liées à l'environnement, tels les populations pastorales et petits agriculteurs, doivent particulièrement être considérées dans ce processus. Djibouti a lancé en février un programme de micro-financement afin d'aider les organisations de la société civile à définir des stratégies communautaires pour promouvoir le développement durable.



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations – Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف - سويسرا

Nous sommes d'accord avec le Rapporteur que ce sont les états qui ont la responsabilité d'implanter des cadres et politiques qui sont adaptés à leur besoins spécifiques. Néanmoins la coopération régionale joue un rôle important afin de formuler une réponse adéquate et ciblée à des phénomènes qui dépassent nos frontières respectives, par la mise en commun de ressources, de capacités et par l'échange de bonnes pratiques. Il est crucial que la communauté internationale supporte ces initiatives.

Concernant l'expert indépendant sur l'impact de la dette extérieure, ma délégation déplore le manque de coopération évoqué dans son rapport et la mise en doute de la légitimité du mandat en question. Les différentes études effectuées montrent en effet l'importance de ces questions, notamment dans la disponibilité des ressources à allouer à la promotion des Droits Humains, cruciales pour le développement des capacités humaines, techniques et le bon fonctionnement des institutions et programmes menés par nos différents états afin d'améliorer la jouissance de différents droits, une contrainte fréquemment évoquée lors de l'EPU.

Ma délégation demeure de plus préoccupée du manque de ressources alloués aux procédures spéciales alors que de nouveaux mandats ont été récemment créés, ce qui risque de compromettre la qualité du travail effectué lors de ces différents mandats.

Je vous remercie M. le président.